CHRONIQUE Musique

Alain Meunier

par Hervé Pennven

Rares sont sans doute les mélomanes qui connaissent le violoncelliste Alain Meunier, à la carrière surtout de pédagogue. Voici qu'il propose sa vision des six Suites de Bach, dans un double CD édité par… « Le Palais des dégustateurs ». Ce nom est celui d'un caviste de Grenoble, qui joue les mécènes. Quand on voit les musiciens qu'il invite, on se dit que ses vins doivent être exceptionnels. Car c'est la quintessence même de l'interprétation musicale : Dominique Merlet, Christian Ivaldi, Gérard Poulet… Quiconque a déjà entendu ces trésors vivants, comme on dirait au Japon, sait ce que je veux dire.

Voici donc Alain Meunier. Enregistré dans… l'ancienne cuverie du prince de Conti, à Vosne-Romanée… Un double CD dans un emballage élégant, comme il se doit, avec un livret qui donne une intéressante interview du violoncelliste.

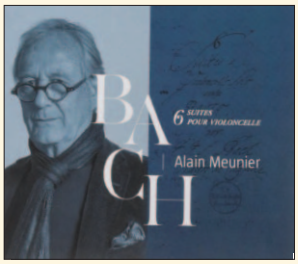

Alain Meunier présente les Suites dans un ordre insolite : 4, 6, 2, 3, 5, 1. Cela pour suivre la théorie d'un violoncelliste italien qui prétend voir ainsi dans les Suites *« le parcours de la foi que l'homme Jésus, fils de Marie, par le dogme de La Trinité et de son élection messianique de Christ, atteint Dieu »*. C'est évidemment irrecevable autant pour un luthérien que pour un catholique. Bach aurait bondi face à une telle négation de la réalité de l'Incarnation. Dans le n° 104 de *La Nef*, j'avais suggéré comment, sans changer l'ordre des Suites, les nombres symbolisent les principaux dogmes du christianisme. Et, musicalement ce n'est pas plus recevable, car, comme le dit Alain Meunier lui-même, il y a une progression dans les Suites.

Mais oublions cela. L'interprétation d'Alain Meunier est une merveille. Dans le texte de présentation il insiste sur l'importance du témoignage de Pablo Casals. Le fait est qu'il s'inscrit dans le sillage de Casals, tout en étant fort différent – forcément, puisqu'il est impossible d'imiter Casals et que ce n'est pas son propos. De Casals il a gardé l'importance d'insuffler une vie intense à ces… danses. Mais une vie, éventuellement bondissante, qui ne porte pas ombrage à l'expression spirituelle, à ce hiératisme indispensable.

C'est cette alliance d'apparents contraires, de la légèreté et de la profondeur (n'est-ce pas cela le gothique rayonnant ?), que réussit admirablement Alain Meunier. Avec un archet aérien qu'on ne peut qualifier que de magique, tant il caractérise chaque pièce avec naturel, conjuguant la danse et la poésie dans la plus douce lumière que distille son superbe instrument milanais de 1721.

H.P.

CULTURE Notules

VENDÉE 1793-1794, de Jacques Villemain, Cerf, 2017, 306 pages, 24 €.

Il y a trente ans, en publiant *Le génocide franco-français, la Vendée-Vengé*, Reynald Secher a déclenché une polémique qui n'a jamais cessé. Issu d'une thèse de doctorat d'histoire, son livre était un travail sur pièces, c'est-à-dire un travail de collecte des données, localité par localité. Il établissait non seulement qu'il y avait bien eu un massacre de masse en Vendée par les troupes républicaines – ce qu'on savait déjà –, mais il le chiffrait le plus précisément possible et surtout il montrait que c'était le résultat d'une volonté politique venue de Paris, et non des débordements incontrôlés. Le terme « génocide » employé alors a choqué certains et a été contesté. L'étude de Villemain, juriste de formation et diplomate de carrière, vient prolonger le travail historique de Secher. Il démontre, à partir des textes de lois de l'époque et des ordres donnés, et au regard des normes du droit actuelles, qu'il y a bien eu en Vendée en 1793-1794 des *« crimes de guerre »*, des *« crimes contre l'humanité »* jusqu'au *« crime de génocide »* (établi à partir de janvier 1794 selon Villemain). Dans ce dernier cas, l'intention est déterminante. Villemain désigne trois responsables principaux : Robespierre, Turreau et Carrier. Il conclut : *« Cette politique de crime contre l'humanité puis de génocide engage la responsabilité pénale des douze membres du Comité de Salut public, celle de tous les représentants en mission qui l'ont soutenue à un moment ou à un autre […] et celle des militaires qui l'ont exécutée […]. Toute la chaîne de commandement doit être mise en accusation. Il faudrait sans doute y ajouter ceux qui, bien que n'étant pas directement dans le processus de décision génocidaire, l'ont approuvé à la tribune de la Convention et donc contribué à bâtir le soutien politique sans lequel le crime n'aurait pu avoir lieu… »*

Yves Chiron

SI TU SAVAIS LE DON DE DIEU, de Jacques Philippe, Éditions des Béatitudes, 2016, 176 pages, 12,90 €.

Ce n'est pas le premier ouvrage de ce prêtre de la communauté des Béatitudes, le huitième très précisément, et celui-ci nourrit la vie de foi autant que les sept premiers. Le Père Jacques Philippe aborde ici des sujets déjà traités, avec une hauteur de vue supplémentaire sur l'agir du chrétien lié à la relation à Dieu, notamment à travers la miséricorde divine. Les quatorze chapitres déclinent graduellement les éléments essentiels pour accueillir ce qui constitue la foi elle-même : *« La foi est l'essence de notre capacité à recevoir les dons gratuits de Dieu »* (p. 27).

Comme à son habitude, l'auteur allie profondeur spirituelle et conséquences pratiques si harmonieusement qu'il est facile de le suivre à chaque étape. En effet, il transmet simplement, sans jamais la simplifier, cette at-